

Objet : Procès-verbal de la 2ème réunion du Conseil d'administration 2016-2017

Présenté aux : Membres du Conseil d'administration

Par : Philippe Dion

Date : 19 septembre 2016

Lieu : Local de l'AED

1. Constatation du quorum

Nous avons quorum.

2. Ouverture de la réunion

Rosemarie ouvre la réunion à 16h24.

3. Adoption de procès-verbal de la dernière réunion

Redhat propose l'adoption.

Catherine Rousseau appuie.

Il n'y a pas de demande de vote.

4. Budget

4.1 Budget global

[Huis Clos]

4.2 Budget des comités

a. Bols et bolles

[Huis clos]

b. Comité ACAADR

[Huis clos]

c. Comité Affaires internationales

[Huis clos]

d. Comité Amnistie internationale

[Huis clos]

e. Comité Avocats sans frontières

[Huis clos]

f. Comité Colloque LégisForum

[Huis clos]

g. Comité Débats

[Huis clos]

h. Comité des arts de la Faculté

[Huis clos]

i. Comité Diversité

[Huis clos]

j. Comité Droit autochtone

[Huis clos]

k. Comité Droit constitutionnel

[Huis clos]

l. Comité Droit de la famille

[Huis clos]

m. Comité Droit de la santé

[Huis clos]

- n. Comité Droit des affaires et gestion
[Huis clos]
- o. Comité Droit du travail
[Huis clos]
- p. Comité Droit et sports
[Huis clos]
- q. Comité Droit et technologies
[Huis clos]
- r. Comité Droit pénal
[Huis clos]
- s. Comité Égaliser – Level
[Huis clos]
- t. Comité Environnement
[Huis clos]
- u. Comité Femmes et Droit
[Huis clos]
- v. Comité Perspectives
[Huis clos]
- w. FEDJA
[Huis clos]
- x. Law Games
[Huis clos]

y. Radio étudiante Droit

[Huis clos]

z. Revue juridique

[Huis clos]

aa. SIMONU

[Huis clos]

4.3 Explication de la dépense urgente de 800\$ pour le comité Droit et sport Caduque

5 Varia

Déclaration des conflits d'intérêts

Frédéric-Xavier : il souhaite faire les Law Games et Bols et bolles

Béatrice : elle souhaite être dans les comités Femmes et droit & simONU

Madeleine : Elle fait partie des comités simONU, Droits autochtones et Level-Égaliser

Rédha : Il est dans le comité du CAF et fait partie des mentors

Assemblée Générale :

Rosemarie demande aux administrateurs de porter leur chandail. Si une personne veut parler, elle peut quoi que cela est déconseillé. Il faut que la personne s'identifie en tant qu'administrateur.

Elle dit que les administrateurs doivent respecter la ligne de partie. En d'autres termes, si c'est décider que le CA est pour, les administrateurs votent pour; si le CA est contre, les administrateurs doivent voter contre et même chose pour l'abstention.

Marc-Simon propose que le CA exerce un devoir de réserve pendant les assemblées générales.

Il est appuyé par Catherine Marois.

Pas de demande de vote.

6. Fin de la réunion

Rosemarie déclare la rencontre terminée à 20h50.